



**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
**Ministère des Infrastructures, des**  
**Transports et du Désenclavement**



**Groupe de la Banque Africaine**  
**de Développement (BAD)**



**AGEROUTE SÉNÉGAL**  
(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)

## **AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**

**Sélection de consultants en vue des prestations d'Etudes détaillées et élaboration de DAO des aménagements intégrés, préparation et mise en œuvre des documents de sauvegardes environnementales et sociales des aménagements intégrés et contrôle et surveillance des travaux intégrés à la route Sandiniéri – Tanaff – Frontière Guinée Bissau**

Date de l'avis : 09 janvier 2023  
Secteur : Transport  
Référence de l'accord de prêt BAD : 2100150043344  
N° du Projet BAD : P-Z1-DB0-157

1. Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés publié le 20 décembre 2021 dans le quotidien « **L'AS** »

2. Le Gouvernement de la République du Sénégal a obtenu un financement du Fonds Africain de Développement afin de couvrir le coût du projet d'Amélioration des corridors routiers Bissau – Dakar – Phase 1 : aménagement de la route Farim – Tanaff.

L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt en vue de s'attacher les services d'un Consultant en vue des prestations d'Etudes détaillées et élaboration de DAO des aménagements intégrés, préparation et mise en œuvre des documents de sauvegardes environnementales et sociales des aménagements intégrés et contrôle et surveillance des travaux intégrés à la route Sandiniéri – Tanaff – Frontière Guinée Bissau.

Les travaux intégrés porteront sur :

- (i) l'aménagement d'environ 60 km de pistes connexes ;
- (ii) l'aménagement d'infrastructures socio – économiques et d'appui aux femmes consistant.

3. L'objectif principal de cette mission est d'entreprendre la conception détaillée, la préparation des documents d'appels d'offres et la supervision des travaux intégrés listés ci-haut. Le délai prévisionnel d'exécution des prestations est de 20 mois (6 mois pour la réalisation des études et 14 mois pour la supervision des travaux).

4. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire des informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces prestations (brochures, références et preuves concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la « Politique et méthodologie d'Acquisitions pour les opérations financées par le Groupe de la Banque » en date d'octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, tous les jours ouvrables entre 9 h et 17 h.

**Agence des Travaux et de Gestion des Routes, Rue David DIOP x Rue F, Fann Résidence  
Dakar, BP : 25 242 Dakar-Fann.**

**Tél. : (+221) 33 869 07 51**

**Fax : (+221) 33 864 63 50**

**Email : [ageroute@ageroute.sn](mailto:ageroute@ageroute.sn); [rndour@ageroute.sn](mailto:rndour@ageroute.sn); [maba@ageroute.sn](mailto:maba@ageroute.sn)**

7. Les expressions d'intérêt doivent être déposées, par mail aux adresses email indiquées ci-dessus ([ageroute@ageroute.sn](mailto:ageroute@ageroute.sn)) ou sous **plis fermé** au Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés (CPM) de l'AGEROUTE SENEGAL, sis à l'adresse ci-dessus au plus tard le **31 janvier 2023 à 12 heures 30 minutes** précises (heure locale) et porter expressément la mention « **Sélection de consultants en vue des prestations d'Etudes détaillées et élaboration de DAO des aménagements intégrés, préparation et mise en œuvre des documents de sauvegardes environnementales et sociales des aménagements intégrés et contrôle et surveillance des travaux intégrés à la route Sandiniéri – Tanaff – Frontière Guinée Bissau** ».

**NB : la langue de travail est le français**

**Le Directeur Général  
Ibrahima NDIA YE**